



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

équipements

Question écrite n° 72352

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile interroge M. le ministre de la défense sur les bâtiments de surface de la marine nationale. Afin d'évaluer le coût du vieillissement des équipements militaires, il lui demande de préciser, pour chacun des bâtiments de surface de la marine nationale, le nombre et le taux de disponibilité technique au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2014 (avec mention de la durée des arrêts techniques d'une part et des aléas d'autre part), le coût en crédits de paiement du MCO pour l'année 2014 et l'âge moyen de : porte-avions, BPC, TCD, frégate Horizon, FREMM, frégate F70 ASM, frégate F70 AA, frégates La Fayette, frégate de surveillance, aviso, patrouilleur P400, OPV 54, TCD, Adroit, chasseur de mines, pétrolier-ravitailleurs.

Texte de la réponse

Les données chiffrées relatives au nombre, à la disponibilité et à l'âge moyen des bâtiments en service au sein de la marine nationale sollicitées par l'honorable parlementaire figurent dans le tableau suivant :

TYPE DE BÂTIMENT	NOMBRE DE MATÉRIELS en service		TAUX DE DISPONIBILITÉ technique (1) (en %)		NOMBRE de jours en arrêt technique en 2014	NOMBRE de jours en indisponibilité pour aléas en 2014	ÂGE MOYEN au 31 décembre 2014 (en années) (2)
	au 31 décembre 2013	au 31 décembre 2014	au 31 décembre 2013	au 31 décembre 2014			
Porte-avions	1	1	52,40	73,70	97	0	14
Bâtiment de projection et de commandement (BPC)	3	3	90,10	83,80	88	89	6
Transport de chalands de débarquement (TCD)	1	1	83,50	85,40	53	0	16
Frégate Horizon	2	2	85,00	63,40	218	50	4
Frégate Multimissions	0	1	-	75,50	90	0	1
Frégate anti-sous-marine type F70ASM	6	5	75,50	89,00	190	52	29

Frégate antiaérienne type F70AA	2	2	79,80	74,80	185	0	25
Frégate La Fayette	5	5	72,80	84,70	270	8	17
Frégate de surveillance	6	6	84,40	77,50	420	72	22
Patrouilleur de haute mer	9	9	73,70	66,90	715	372	32
Patrouilleur type P400	4	4	75,50	62,30	344	207	28
Patrouilleur de service public type OPV54	3	3	80,00	75,00	203	22	17
Patrouilleur hauturier L'Adroit	1	1	-	15,00	135	177	3
Chasseur de mines tripartite	11	11	79,70	74,30	705	329	28
Pétrolier ravitailleur	4	4	65,00	91,30	117	10	30

En ce qui concerne l'entretien programmé des bâtiments de surface, les données financières présentées dans le tableau ci-dessous reflètent les dépenses réalisées au titre de l'année 2014. Elles ne correspondent pas au coût moyen du maintien en condition opérationnelle (MCO) d'un type de bâtiment, qui ne peut être appréhendé qu'en considérant un cycle complet d'entretien qui s'étend sur une période de 4 à 10 ans. Par ailleurs, pour répondre à une logique technico-économique, la stratégie d'acquisition des contrats d'entretien repose à la fois sur des contrats par bâtiment ou famille de bâtiments de même génération, sur des contrats transverses afférents à des installations de même technologie équipant des bâtiments de type différent, ainsi que sur des marchés spécifiques pour certaines prestations particulières. De ce fait, l'organisation du MCO naval repose sur un découpage en un nombre limité d'opérations qui rassemblent la globalité des actions permettant d'assurer sur la durée le MCO d'une typologie de navires (porte-avions, frégates, bâtiments basés outre-mer, bâtiments et moyens de guerre des mines, etc.) et de moyens associés (simulateurs d'entraînement, outillages, etc.). Ces opérations représentent la maille d'analyse financière la plus fine, permettant de maîtriser sur la durée le coût du MCO, suivant des processus certifiés.

OPÉRATIONS	OBSERVATIONS	CRÉDITS EN PAIEMENT en M€ (année 2014)
Porte-avions	Hors MCO des coeurs et ingénierie des chaufferies, système d'autodéfense et turbines à gaz	75,9
Frégates de lutte anti-sous-marine et frégates antiaériennes	6 frégates de lutte anti-sous-marine, 2 frégates antiaériennes et équipements communs à d'autres bâtiments de surface	35,1
Frégates de défense aérienne	2 frégates de défense aérienne hors système PAAMS (Principal anti air missile)	26,7

Système PAAMS	Système PAAMS des frégates de défense aérienne et système d'autodéfense du porte-avions	11,1
Frégate Multimissions	1 frégate européenne Multimissions	13,5
Frégates La Fayette	5 frégates légères futures (hors équipements communs avec les frégates de lutte anti-sous-marine et antiaériennes)	34,9
Bâtiments de projection et bâtiments de commandement et de ravitaillement	3 bâtiments de projection et de commandement, 1 transport de chalands de débarquement hors radar de veille, 3 bâtiments de commandement et de ravitaillement, 1 pétrolier ravitailleur. Ne sont pas inclus les équipements communs avec les frégates de lutte anti-sous-marine et antiaériennes	23,6
Moyens outre-mer	6 frégates de surveillance, 2 bâtiments de transports légers, 1 patrouilleur austral, 4 patrouilleurs P400, 1 remorqueur ravitailleur et divers moyens basés outre-mer, hors vedettes côtières de gendarmerie et équipements communs avec les frégates de lutte anti-sous-marine et antiaériennes	43,1
Moyen interarmées naval de recueil du renseignement électromagnétique et bâtiment hydro-océanographique	Dupuy de Lôme et Beautemps-Beaupré	3,8
Chasseurs de mines « tripartite »	11 chasseurs de mines « tripartite » et moyens de guerre des mines (hors autres bâtiments porteurs de ces moyens : bâtiments-base des plongeurs-démineurs et bâtiments remorqueurs de sonar et y compris turbines à gaz du porte-avions, identiques à celles des chasseurs de mines « tripartite »)	25,5
Patrouilleurs de haute mer	9 patrouilleurs de haute mer (hors équipements communs avec les frégates de lutte anti-sous-marine et antiaériennes)	11,4
Autres bâtiments (3)	Autres bâtiments et moyens divers basés en métropole et à Djibouti ou à Dakar	51,2
Domaine nucléaire	MCO des coeurs et ingénierie des chaufferies du porte-avions et des sous-marins nucléaires d'attaque	42,2

Soutiens transverses	Rechanges, installations à terre dont simulateurs et sémaphores, exploitation portuaire et peinture	52,8
<p>(1) Un bâtiment est « disponible technique » s'il n'est ni en arrêt technique programmé, ni indisponible pour aléas.</p> <p>(2) L'âge moyen des bâtiments a été calculé sur la base de la date de leur admission au service actif.</p> <p>(3) Bâtiments de surveillance et de souveraineté (6 patrouilleurs de service public) ; bâtiments auxiliaires pour la guerre des mines et de soutien à la plongée (1 bâtiment de soutien à la plongée, 3 bâtiments remorqueurs de sonar, 1 bâtiment d'expérimentation de guerre des mines, 4 bâtiments-base de plongeurs-démineurs, diverses vedettes) ; unités amphibies (chaland de débarquement d'infanterie et de chars, 14 chalands de transport de matériel, 4 engins de débarquement amphibie rapides) ; bâtiments hydrographiques (3 bâtiments hydrographiques) ; unités navigantes de la gendarmerie maritime (4 patrouilleurs côtiers, 1 patrouilleur rapide, 24 vedettes côtières de surveillance maritime, 8 vedettes de surveillance maritime et portuaire, 3 vedettes diverses) ; bâtiments de formation et d'entraînement (8 bâtiments école, 2 bâtiments d'instruction à la navigation, 4 voiliers, 12 embarcations d'instruction) ; bâtiments de soutien (2 remorqueurs de haute mer, 3 bâtiments de soutien de région) ; bâtiments et engins des bases navales de métropole (remorqueurs, pousseurs et pilotines, vedettes diverses et chaloupes, engins spécialisés).</p>		

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72352

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2015](#), page 129

Réponse publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3431